

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 5 MAI 2008**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

□□□□□

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 22 avril 2008, s'est réuni le LUNDI 5 MAI 2008, à 20h30, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche, 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Bernard GASNOS, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

□□□□□

**PRESENTS** : M. Patrick ALDAITZ, Mme Josette ANTIGNAC, M. Gérard AUBRUN, M. Gilles BATAIL, M. Jacques BAUMANN, M. Claude BERTRAND, M. Christian BLANQUET, Mme Danielle BOUTIER, M. Richard BRUN, M. Pierre CARASSUS, Mme Mansouria CHAOUCH, M. Michel CULERIER, M. Régis DAGRON, M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Michel DREANO, Mme Viviane DRUART, M. Patrick DUDOUIT, M. Bernard GASNOS, M. Christian GENET, M. Jean GONET, M. Thibaut GONTIER, Mme Marie-Hélène GRANGE, M. Gérard HERITIER, M. Pierre HERRERO, M. Denis JULLEMIER, Mme Jeannine KOWALCZYK, M. Thierry LE CORRE, M. Michel LE MAOULT, M. Gérard LE MEUR, M. Jean-Pierre LEGRAND, M. Jacques LELOUP, M. Dominique LENTZ, M. Xavier LUCIANI, M. Thierry MAILHES, M. Anselme MALMASSARI, Mme Joëlle MARYNIAK, M. Jean-Louis MASSON, M. Kadir MEBAREK, Mme Colette MELOT, M. Christian METIER, M. Michel MICHALLET, M. Gérard MILLET, Mme Ginette MOREAU, Mme Céline OBLAZA, M. Vincent PAUL PETIT, M. Jean-Marc PERES, Mme Françoise PERREAU, M. Philippe PERRIER, Mme Françoise PHILIPPE PETER, M. Jean-Pierre PIERRAIN, Mme Marie-Claude PIGNOUX, M. Gérard PILLET, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Michèle SAUSSEY MAJEWSKI, Mme Elke SEIFERT, M. Alain TAFFOUREAU, M. Pierre THERON, Mme Brigitte TIXIER, Mme Reine TRANO, Mme Christelle TROUVE, M. Romain VALEMBOIS, M. Gilles VAN LUL, Mme Marie-Thérèse VANNESTE, Mme Patricia VARANGES, M. Franck VERNIN, Mme Francine VICTOR, M. Alain VILLENEUVE, M. Bernard WATREMEZ, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD.

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES** : M. Jean-Louis BIANCO a donné pouvoir à Mme Christelle TROUVE, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK, Mme Monique CONSTANT a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK, M. Michel DECRAENE a donné pouvoir à M. Gérard HERITIER, M. René LEGENDRE a donné pouvoir à M. Michel DREANO, Mme Marie Line THOMAS a donné pouvoir à M. Michel CULERIER.

□□□□□

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Madame Colette MELOT en qualité de secrétaire de séance ;
2. approuvé le compte-rendu analytique des séances du 18 février et du 14 avril 2008 ;

3. pris acte du compte-rendu des décisions du Président ;
4. décidé de créer 1 commission communautaire (Commission des Ressources) composée de 2 membres par commune et 4 comités consultatifs : 1) Développement économique et aménagement du territoire ; 2) Solidarités ; 3) Ecologie et développement durable ; 4) Education, Culture, et Sports (5 représentant de la commune de Melun, 4 représentants des communes du Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys, 3 représentants de la commune de Vaux-le-Pénil, 2 représentants des communes de Boissise-le-Roi, La Rochette, Livry-sur-Seine, Seine Port, Rubelles, Voisenon, Boissise-la-Bertrand, Montereau-sur-Jard, Saint-Germain-Laxis et Boissettes) ;
5. décidé de déléguer au Président certaines attributions ;
6. décidé de déléguer au Bureau communautaire certaines attributions sur des sujets d'importance secondaire ;
7. décidé de constituer une enveloppe globale des indemnités pour tous les membres du Bureau telle que prévue par le CGCT, décidé de fixer le montant de l'indemnité du Président de la CAMVS et l'attribution des frais de représentation de celui-ci, décidé de fixer le montant des indemnités des Vice-Présidents, décidé de fixer le montant des indemnités des 14 autres membres du Bureau ayant reçu une délégation, décidé de fixer le montant des indemnités des Conseillers Communautaires et décidé de supprimer les postes de chargés de mission et leurs indemnités correspondantes ;
8. décidé de prendre en charge les frais de formation ainsi que l'ensemble des frais réels de déplacements (transport, location de véhicules, restauration et hébergement) des élus dans le cadre de leur délégations et autorisés par un ordre de mission du Président ;
9. décidé d'attribuer aux seuls titulaires des emplois fonctionnels de direction de la CAMVS un véhicule de fonction ;
10. institué, un Groupe de travail permanent (G.T.P.) composé des 14 membres supplémentaires du Bureau Communautaire ;

*A la demande du Président, en ajout à l'ordre du jour de la présente séance et, en accord avec l'ensemble du Conseil communautaire :*

11. décidé de créer la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées prévue à l'article L.2143-3 du C.G.C.T. et désigné les membres titulaires et les membres suppléants qui la composent ;
12. désigné les 20 délégués titulaires (et leurs suppléants) au Comité du syndicat mixte de traitement des ordures ménagères et assimilées (SMITOM) du Centre Ouest Seine-et-Marnais ;
13. élu les 45 délégués au Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation (SMEP) pour révision du schéma directeur de la région melunaise ;
14. désigné les trois membres titulaires (M. Bernard GASNOS, Mme Marie-Thérèse VANNESTE, M. Vincent PAUL-PETIT) et les trois membres suppléants (Mme Marie-Claude PIGNOUX, M. Pierre CARASSUS, M. Jacques LELOUP), chargés de représenter la

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Conseil Syndical du Syndicat Mixte du pôle d'activités de Villaroche ;

15. désigné M. Bernard GASNOS pour représenter la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à l'Assemblée Spéciale de l'EPPFIF chargée de désigner les administrateurs du Conseil d'Administration au titre des EPCI ;

16. désigné les représentants de la CAMVS appelés à siéger au conseil d'administration de chacun des lycées et collèges de l'agglomération ;

17. désigné 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres à caractère permanent ;

18. décidé la création de la commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics que la CAMVS a confié à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elle exploite en régie dotée de l'autonomie financière, celle-ci est composée de trois collèges : Collège des Elus, Collège des Représentants d'usagers, Collège des personnes associées ;

19. décidé la création d'une Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (C.L.E.T.C.) composée de 2 membres par commune désignés en leur sein par les conseils municipaux ;

20. désigné M. Jacques LELOUP (Voisenon), Mme Josette ANTIGNAC (Le Mée-sur-Seine), M. Michel LUCAS (Seine-Port), Mme Marie-Thérèse VANNESTE (Montereau-sur-le-Jard) pour représenter la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au sein du Groupement d'Intérêt Public Maison de l'Emploi Melun Val de Seine ;

21. désigné Madame Josette ANTIGNAC en qualité de représentant du Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour siéger en qualité de membre de droit dans le collège des collectivités territoriales du conseil d'administration de l'association Insertion et Développement ;

22. désigné 15 représentants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour siéger à l'assemblée générale de l'Association Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Melun Val de Seine dont 7 au Conseil d'Administration ;

23. désigné Monsieur Claude BERTRAND (Boissise-le-Bertrand) en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association le Pain de l'Espoir ;

24. désigné MM. Bernard GASNOS et Michel LE MAOULT (Livry-sur-Seine) pour représenter la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Conseil d'Administration du GIP renouvellement urbain –Quartiers Val de Seine ;

25. désigné M. Michel LE MAOULT (Livry-sur-Seine) comme Président de la C.L.A.H ; M. Kadir MEBAREK (Melun), M. François BLANCHON (Dammariè-lès-Lys), M. Denis THIRION (Le-Mée-Sur-Seine) et M. René LEGENDRE (Rubelles) comme membres titulaires de la C.L.A.H. ; désigné M. Jean-Pierre RODRIGUEZ (Melun), Mme Roseline VIGNAL (Seine-Port), Mme Rosa DEBBABI (Boissise-le-Roi) et M. Christian GENET (Le-Mée-sur-Seine) comme membres suppléants de la C.L.A.H. ;

26. désigné M. Michel LE MAOULT (Livry-sur-Seine) en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Comité Régional de l'Habitat ;

27. désigné quatre représentants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Conseil d'Administration de l'association Le Sentier : M. Claude BERTRAND (Boissise-la-Bertrand), Mme Jacqueline BONJEAN (Dammarié-lès-Lys), M. Christian GENET (Le Mée-sur-Seine) et Mme Françoise PHILIPPE-PETER (Melun) ;

28. adopté la décision modificative n°1 du budget annexe Assainissement 2008 ;

29. décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la requalification de la zone industrielle de Melun / Vaux-le-Pénil au groupement B+M Architecture / Egis Aménagement, pour un forfait provisoire de rémunération : 292 680 € hors taxe et un taux de rémunération de 8,13 % ;

30. autorisé le Président à signer les actes d'engagement du marché 2007-0038 relatif à la liaison douce Melun / Vaux-le-Pénil / Livry-sur-Seine avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'Appel d'Offres correspondante ;

31. approuvé la passation de trois avenants aux marchés publics pour les travaux d'aménagement d'une aire d'accueil des Gens du Voyage à Melun pour un montant de 1 707 € H.T. (Avenant n°1, lot 2), 6 496,40 € H.T. (Avenant n°1, lot4), 9 880,91 € H.T. (Avenant n°1, lot 5) ;

32. décidé de créer 4 postes et d'en supprimer 4 autres au sein des effectifs de la CAMVS.

Aucune autre question n'étant abordée, la séance a été levée à 22 heures 30.

Le présent compte-rendu est affiché en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Bernard GASNOS